

Nuisances sonores ? Conflits de voisinage ? Présence de personnes en détresse ?

Les médiateurs de nuit peuvent intervenir.

# L'espace public est le bien de tous

Pour améliorer la tranquillité de tous les habitants, la ville de Pantin a décidé de mettre en place un service de médiation urbaine de nuit dans deux quartiers de la ville, Hoche et Quatre-Chemins.

Chaque soir, une équipe de deux médiateurs est présente sur chacun des deux secteurs.

Proximité, dialogue, orientation :
à l'écoute des personnes ou des groupes,
ils interviennent spontanément ou
sur sollicitation afin de réguler les tensions,
prévenir les situations à risque
et venir en aide aux personnes en situation
de détresse ou de fragilité.
Objectif : assurer le bien-vivre ensemble.

# Apaiser les tensions en privilégiant le dialogue

Trop de bruit, des trottoirs encombrés par des marchands, des attroupements : il existe beaucoup de situations où certains habitants se sentent en difficulté ou agressés. La réponse instinctive est le conflit ou la fuite. Aucune de ces deux réactions n'est la bonne. Pour parvenir à régler des problèmes dans l'espace public, la seule véritable solution est l'échange.

# Les médiateurs de nuit sont à votre disposition pour créer les conditions d'un dialogue entre les habitants.

Ils ont été formés à l'écoute et aux techniques permettant d'engager la conversation de façon sereine.

Ils peuvent donc intervenir pour vous aider à rétablir une situation normale dans les cas de :

- conflit de voisinage : nuisance sonore, non-respect des règles de vie en collectivité,
- problème sur la voie publique : regroupements, individus alcoolisés ou agressifs, sentiment d'insécurité dans certains lieux,
- détérioration de l'espace public : déchets, vandalisme.



L'espace Médiation vous accueille du lundi au vendredi, avec ou sans rendez-vous pour :

- formuler une demande ou faire part d'une difficulté,
- trouver une solution avec les personnes concernées dans le cadre d'un conflit.

### Venir en aide à tous, chaque jour

La vie en ville est souvent stressante, emplie de désagréments plus ou moins mineurs, créatrice de situations extrêmes comme l'exclusion. Pour prévenir et réduire les tensions, les médiateurs sont présents au quotidien dans les quartiers et disponibles pour les Pantinois entre 16h et minuit.

### L'équipe est disponible pour :

- construire une relation de confiance avec vos voisins et vous lors des tournées quotidiennes,
- vous informer et vous orienter, si nécessaire, vers les services de Pantin dont vous avez besoin: Mission Locale, services sociaux, antennes jeunesse...,
- aider les personnes en errance : suivi, accompagnement vers les structures d'hébergement.

**7 jours/7** de 16h à minuit

# En pratique

### Qui peut avoir besoin de la médiation ?

Tous les Pantinois:

- les particuliers,
- les entreprises,
- les associations.

### Comment contacter la médiation ?

- En sollicitant les agents durant leurs tournées quotidiennes dans les quartiers Hoche et Quatre-Chemins,
- Par téléphone,
- En se rendant à l'espace Médiation avec ou sans rendez-vous.

#### Médiation urbaine de nuit

49/51, rue des Sept Arpents (tél.) 01 49 15 71 09 / 06 13 20 39 29

#### Horaires

- À l'espace Médiation du lundi au vendredi : sans rendez-vous : 16h30-19h30 sur rendez-vous : 19h30-21h
- Sur le terrain 7 jours / 7 : 16h à minui
- Par tél. 7 jours / 7 : 16h30 -23h30

#### Accès

Bus 151, 170, 330 (arrêt Hoche Métro) Métro 5 (station Hoche) En Vélib' ou en Autolib'